

Règlement particulier

1. Organisateur	MOTO FOYER RURAL DE FAULX Représenté par Daniel ABBE Tél : Mobile : 079 639 49 17
2. Date et lieu	Samedi 28 et Dimanche 29 mars 2026 à Faulx
3. Inscription et délai	Avant le 3 mars 2026 • Sur le site racemanager.io/
4. Finance d'inscription	CHF 330.- pour toutes les catégories Païement : Directement sur le site racemanager.io/ ATTENTION : une caution 150 EUR sera demandée pour le transpondeur
5. Règlement	L'enduro se déroule selon les règlements FMS (www.swissmoto.org), FFM (www.ffmpegoto.org) et du règlement particulier. Tout participant prenant part cette épreuve reconnaît avoir pris connaissance des règlements, s'engage à en respecter tous les points et s'engage aussi à l'issue de la course et en cas d'accident à ne tenter aucune action en justice à l'encontre des organisateurs. Chaque pilote participe à ses propres risques et reste responsable des dommages qu'il occasionne. Pneu FIM avant et arrière obligatoire. Niveau sonore des machines : 109 Décibels (Norme FFM 2024)
6. Equipements	Casque selon ECE 22-05 ou ECE 22.06 / Protection pectorale selon EN 14021 ou EN 1621-3 / dorsale selon EN1621-2 / Gilet intégral : pectorale selon EN 14021 ou EN 1621-3 et dorsale EN 1621-2.
7. Catégories	Inter Championnat suisse 1 tour National Championnat suisse 1 tour Senior Championnat suisse 1 tour Vétéran Championnat suisse 1 tour
8. Licences à la journée	Oui inscription et paiement sur racemanager.io/ Obligatoire - Certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motorisé en compétition daté de moins d'un an avec le cachet du médecin et sa signature
9. Parcours	Samedi : Boucle Verte environ 160 km avec 5 contrôles horaires Dimanche : Boucle Rouge environ 160 km avec 4 contrôles horaires
10. Spéciales	SP pour les 2 jours de type Banderolée : 9 SP pour les 2 jours de type Enduro (ligne) : 1 SP pour les 2 jours de type X-Trème : 2
11. Horaires	Contrôle adm. & tech. : Vendredi 27 mars 2026 de 14h30 à 18h00 Lieux : Salle des Fêtes de Faulx Départ premiers coureurs Samedi 28 et Dimanche 29 mars 2026 à 08h00 Remise des prix Samedi 4 avril 2026 à Vouziers (horaire à définir)
12. Parc fermé	OUI, avec cadenas sur les motos et tapis environnemental obligatoire
13. Numéros de départ	Ils seront fournis par l'organisateur et donné lors du contrôle administratif
14. Officiels	Directeur de course : P. BIZE Contrôle administratif : D. ABBE Contrôle technique : O. PROCUREUR Chronométrage : P. ISABEY / FFM
	Ce règlement est approuvé le 11 février 2026 par le commissaire sportif FMS.  Daniel ABBE